APPEL DE LA FMH

L'ensemble du corps médical est uni derrière le TARDOC

Le corps médical est uni pour appeler le Conseil fédéral à s'en tenir à sa décision de juin 2022 et à approuver sans délai le TARDOC. En effet, toutes les conditions fixées à l'époque par le Conseil fédéral ont été remplies dans l'intervalle. Toutes les spécialités - en particulier la médecine de famille, la pédiatrie et la psychiatrie - ont un besoin urgent du nouveau tarif à l'acte pour une bonne prise en charge des patients.

L'ensemble du corps médical soutient unanimement la demande d'introduction immédiate du TARDOC. Le 6 juin 2024, les délégués de la Chambre médicale de la FMH ont lancé un appel à l'ensemble du Conseil fédéral pour qu'il prenne une décision immédiate afin de garantir la qualité des soins aux patients et d'éviter de nouveaux retards.

mfe Médecins de famille et de l'enfance Suisse soutient entièrement l'appel de la FMH.

Sandra Hügli

mfe Haus- und Kinderärzte Schweiz
Médecins de famille et de l'enfance Suisse
Medici di famiglia e dell'infanzia Svizzera